



**Samedi 24 mai 2025**

**Organise le Championnat Départemental TAE International**

Tir sélectif pour les championnats de France

Concours ouvert à tous les licenciés FFTA, priorité aux archers du Pas de Calais

Les phases finales sont réservées aux archers du Pas de Calais

**LIEU :** Au complexe Sportif MICHEL BERNARD 19, rue André Pezé à Wingles

**Horaires de Tirs**

Ouverture du greffe : 9h00

Echauffement sur cible : 10h

Début des tirs : 30mn après le début des échauffements

Début des duels 1h après la fin des tirs de qualifications

**Remise de récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie, un cadeau de bienvenue sera offert à chaque archer lors du passage au greffe**

**Rythme de tir en AB / CD**

**Informations pratiques**

- Chaussures de sports obligatoire
- Tenue de club selon réglementation en vigueur
- Blasons & Distances selon les catégories FFTA
- Compétition sur cibles mousses
- Contrôle du matériel pendant l'échauffement

**Tarifs**

- Jeunes (U11 à U21) : 7€
- Adultes (S1 à S3) : 9€
- Paiement par CB acceptée

Inscriptions via inscript'arc : <https://cd62-tae.inscriptarc.fr/>

**Au plus tard le 20 mai 2024**

Les règlements par courrier sont possibles à l'adresse suivante :

**François COSTEUR – 1bis, rue Marguerite Duras 62138 BILLY BERCLAU**

**Buvette et restauration sur place lors de la pause du midi (Sandwichs, barbecue, boissons chaudes et froides, pâtisseries, snacks...)**

**Réservation pour la restauration Saucisse ou Merguez Frite : 6€**

Le club décline toute responsabilité en cas de vol, casse de matériel, flèches, arc, etc....

Espérant vous voir nombreux à Wingles, recevez chers amis(es) archers nos amicales et sportives salutations.

François COSTEUR  
Président